

MAIRIE
DE
ESCAUDES



33840

CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES
Procès-Verbal complet de la réunion du 4 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUDES, s'est réuni, en session ordinaire,

Nombre de Conseillers Municipaux :	11
Nombre de Conseillers présents :	10
Nombre de procurations :	01

Etaient présents : M BENTEJAC Gabin, Mme CHARNAIS Julie, M. DAUDET Bernard, M Jonas DELAHAYE, Mme FERRAND Marine, M. Michel LAPOUJADE, Mme PUJOLS Hélène, Mme RICQ Sophie, Mme TAUDIN Marjory, M Bernard TULARS.

Etait excusée : Mme CHANCELLÉ Marie-Ange (pouvoir donné à Mme PUJOLS Hélène)

Date de convocation : 27/08/2026

Secrétaire de séance : Mme FERRAND Martine

Début de séance : 19 h 00

A L'ORDRE DU JOUR :

I - DELIBERATION

1) Location logement communal appartement n°1 à l'ancien Presbytère sis 168 Route de Simaou

DELO40926-27

Vu le décès du locataire de l'appartement n° 1 situé 168 Route de Simaou à ESCAUDES
Vu les demandes de location déposées en Mairie et après études des dossiers par la Commission Affaires sociales – Loyers ; la commission expose les différents dossiers.

Il est demandé au Conseil :

- de choisir le/la locataire parmi les 3 dossiers retenus par la Commission pour cet appartement
- et de fixer le prix du loyer qui ne pourra excéder 300,19 €.



Le prix se décomposant comme suit :

LOYER APPARTEMENT N° 1 – 168, ROUTE DE SIMAOU A ESCAUDES		
Somme	en chiffres	en toutes lettres
Loyer mensuel	268,19 €	Deux cent soixante-huit euros et dix-neuf centimes
Majorations mensuelles		
- Garage	21 €	Vingt-et-un euros
- Jardin	11 €	Onze euros
Total mensuel	300,19 €	Trois cent euros et dix neuf centimes

M. Gabin BENTEJAC et Mme RICQ Sophie ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité **DECIDE** :

1°) De fixer le prix du loyer de l'appartement n°1 situé 168, Route de Simaou à ESCAUDES à **300,19 €/mois** ;

2°) la location à Mme LOISEL Marie, de l'appartement situé 168 Route de Simaou (Appt n° 1) à ESCAUDES à compter du **15 septembre 2026**.

🗳 **Vote : Pour : 7 Contre : 2**

- ⇒ **Observations** : Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de bien répartir les garages entre les 3 locataires et de leur attribuer un numéro à chacun, pour éviter tous débordements, comme il a été constaté au décès d'un des locataires.
Un avenant sera rédigé et signé par le bailleur et les locataires pour mentionner l'attribution d'1 garage et 1 hangar pour chacun.
- ⇒ Un changement de marquise est également en cours pour l'appartement n°1.

II – QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Terrain de tennis** : Mme PUJOLS propose la réhabilitation du terrain de tennis, c'est-à-dire :
 - Démoussage du court
 - Pas de frais engagés, juste une remise en état
 - Prévoir un contrôle par un bureau de contrôle pour les assurances, en l'incluant dans les équipements communaux ainsi que le terrain de pétanque
 - Ouverture du court en accès libre avec boîte à clefs ou cadenas
- 2) **Fête de Noël** : Date prévue le 13 décembre prochain. Il est proposé de faire le repas des aînés avec spectacle et remise des cadeaux pour les aînés et les enfants.
Une recherche de spectacle est en cours (Mme CHANCELLÉ et M. DELAHAYE)
Une réunion sera organisée mi-novembre pour préparer cette fête.



- 3) Comité des Fêtes : une réunion de préparation en vue de la création d'un comité des fêtes aura lieu le 10/09/26. A cet effet, des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 30

Le/La Secrétaire de Séance,

Le Maire,



Affiché le 21/09/2026 et mis en ligne sur www.escaudes.fr

